



Inscription à une solution transitoire cantonale

Informations pour les maîtresses et maîtres de classe de 11H

En début d'année, les maîtresses et maîtres de classe de 11H peuvent inscrire à une solution transitoire cantonale les élèves motivés ayant besoin d'un soutien et n'ayant pas trouvé de solution de raccordement malgré leurs efforts.

Période et procédure d'inscription

Semaines 13-18/2026 : du lundi 23 mars 2026 au dimanche 3 mai 2026

- ⇒ Inscription directe à une année scolaire de préparation professionnelle (APF/API) ou au service d'aiguillage s'il existe un doute quant à l'offre adaptée ou si une APP plus s'avèrerait opportune.
- ⇒ Au terme de la semaine 18, il n'est plus possible d'effectuer des inscriptions directes à l'APF/API.

Semaine 23/2026 : du lundi 1^{er} juin 2026 au dimanche 7 juin 2026

- ⇒ Inscription au service d'aiguillage pour tous les élèves qui n'ont pas de solution de raccordement.

Inscription

Le formulaire d'inscription électronique est disponible sur : www.be.ch/solutions-transitoires > Inscription aux solutions transitoires > Inscription par une enseignante ou un enseignant.

- ⇒ Modèle de formulaire d'inscription : [Inscription par une enseignante ou un enseignant](#)
- ⇒ L'école d'origine doit impérativement obtenir l'accord des parents avant de procéder à l'inscription.
- ⇒ Une seule inscription par élève est possible (pas d'inscriptions multiples).
- ⇒ Toute inscription est définitive. L'enseignante ou l'enseignant à l'origine de l'inscription peut toutefois écrire à l'adresse brueckenangebote@be.ch pour procéder à une désinscription.
- ⇒ Les élèves sont admis dans une solution transitoire s'ils remplissent les conditions d'admission et si des places sont disponibles.
- ⇒ Les écoles professionnelles compétentes envoient leurs décisions d'admission à partir de la semaine 21.

Remarques à propos de l'inscription en ligne

- Le formulaire d'inscription doit être rempli et soumis en ligne.
- Une fois le formulaire soumis, un document PDF est automatiquement généré, lequel peut être imprimé.
- Le formulaire peut être sauvegardé après la page 2. Un accès ultérieur au formulaire n'est possible qu'au moyen du lien et du code d'accès reçus par courriel.
- Une liste des pièces à joindre au dossier figure en dernière page du formulaire d'inscription.

Documents nécessaires

- Dernier rapport d'évaluation, portefeuille des compétences personnelles et des compétences-clés inclus.

Documents supplémentaires en cas d'inscription au service d'aiguillage

- Curriculum vitæ
- Rapports sur les stages d'information professionnelle
- Examens et tests d'aptitude professionnelle

Les solutions transitoires et le service d'aiguillage en bref

- **Année scolaire de préparation professionnelle Pratique et formation générale (APF)**
Pour les jeunes qui terminent leur scolarité obligatoire et qui ont besoin de soutien
www.be.ch/apf
- **Année scolaire de préparation professionnelle Pratique et intégration (API)**
Pour les jeunes arrivés en Suisse tardivement, à partir du niveau de langue A1
www.be.ch/api
- **Année scolaire de préparation professionnelle plus (APP plus)**
Pour les jeunes ayant besoin d'un accompagnement intensif
www.be.ch/app-plus
- **Préapprentissage**
Formation duale destinée aux jeunes ayant une place de préapprentissage
(Pour l'inscription, l'entreprise formatrice doit fournir le contrat de préapprentissage)
www.be.ch/preapprentissage
- **Semestre de motivation (SEMO)**
Combine travail, formation et coaching
www.be.ch/semio
- **Service d'aiguillage Solutions transitoires**
En cas de doute quant à l'offre adéquate ou si une APP plus ou un SEMO est envisagé.
www.be.ch/service-aiguillage

Places d'apprentissage et de préapprentissage vacantes

- ⇒ Il reste des places d'apprentissage et de préapprentissage vacantes pour l'été prochain :
www.be.ch/placesappr